



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentis

Question écrite n° 100694

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le statut de l'apprenti. Le Président de la République a annoncé son intention de modifier ce statut. Il souhaiterait connaître son opinion sur ce sujet et les pistes à l'étude pour effectuer cette modification.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100694

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1706

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)